



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

OFFRE DE LOCATION BOX NON FERME / ENTREE DU VILLAGE

La Commune de Besse propose à la location un box de stationnement non fermé situé à l'entrée du village.

Dimensions du box : largeur 2.40m / longueur 5.50m

Les personnes intéressées par une location sont invitées à le faire savoir par courrier (uniquement et impérativement) :

Les attributions se feront selon différents critères, notamment :

- Les critères sont établis pour favoriser les personnes résidentes dont les activités professionnelles nécessitent l'utilisation régulière d'un véhicule. Dans l'hypothèse où un garage/box se trouverait vacant pendant plus de 2 mois, les critères (notamment activités professionnelles, garage unique, etc.) pourraient être assouplis et un bail « temporaire » pourrait être établi (durée d'un an, renouvelable uniquement dans le cas où aucune personne répondant à tous les critères n'aurait fait de demande)
- Etre résident principal et résider à l'année à Besse
- Exercer une activité professionnelle qui nécessite l'usage régulier d'un véhicule
- Ne pas disposer d'un autre garage (propriétaire ou locataire). De même un seul garage pourra être attribué par foyer. Le bail est nominatif pas de prêt ni de sous location)
- Le garage/box loué doit être exclusivement utilisé par un véhicule « mobile » (utilisé régulièrement dans le cadre de l'activité professionnel), et ce toute l'année. Le garage/box ne doit en aucun cas être un lieu de stockage (matériel divers) ni un lieu de stationnement d'un véhicule immobilisé.

A noter que les baux locatifs seront établis en fonction de ces critères et que tout changement de situation (fin d'activité, déménagement, obtention d'un autre garage, etc...) entrainera la révision voire la fin du bail de location.

**Tarifs : 2 € du m² par mois soit 26.40 € par mois
(payable trimestriellement soit 79.20 € par trimestre)**

LIBRE DE SUITE

Pour diffusion
Le 30 aout 2021